Relations extérieures du Canada

Que le comité présente, au plus tard le 23 août 1985, un rapport intérimaire au sujet de la participation canadienne à la recherche sur l'initiative de défense stratégique et du commerce bilatéral avec les États-Unis;

Que, nonobstant les pratiques habituelles de la Chambre, si celle-ci ne siège pas lorsque le comité aura terminé un rapport intérimaire ou son rapport final, le comité fasse rapport de ses constatations en déposant son rapport auprès du greffier de la Chambre et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé sur le Bureau;

Que le comité présente son rapport final au plus tard le 31 mai 1986; et

Qu'un message soit envoyé au Sénat l'invitant à se joindre à la Chambre aux fins susmentionnées et à désigner, si cela lui paraît souhaitable, de ses membres pour faire partie de ce comité mixte spécial.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, j'avais deux choses à dire au leader du gouvernement à la Chambre (M. Hnatyshyn) avant que la motion ne soit mise aux voix. Nous comptons donner notre consentement, mais je voulais dire que tous les partis espèrent que l'on aura assez de temps pour tenir des consultations qui, nous le savons, sont nécessaires, malgré que la durée des délibérations soit très limitée. Je voudrais demander par ailleurs au leader du gouvernement à la Chambre de veiller à ce qu'il soit permis au besoin de remplacer certains membres du comité par d'autres, selon les besoins, pour les audiences, car il faut faire de grands déplacements pour tenir les audiences et écouter l'avis du public.

Une dernière chose. Je crois que le leader du gouvernement à la Chambre compte garantir à la Chambre, peut-être en faisant consigner au compte rendu la lettre que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) a envoyée aux leaders de l'opposition à la Chambre, que le gouvernement ne compte pas vérifier les arrangements entre le Canada et les États-Unis sur les deux questions sur lesquelles on a demandé au comité de délibérer tant que ce dernier n'aura pas déposé son rapport à la Chambre des communes.

L'hon. Herb Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, quand nous avons entendu dire que le gouvernement voulait proposer de créer un comité spécial mixte des Communes et du Sénat pour étudier pendant un an au moins son Livre vert sur la politique étrangère, nous nous sommes empressés d'affirmer que ce comité ne serait utile ni au Parlement ni aux Canadiens en général, à moins que le gouvernement promette de ne pas prendre de décision sur deux questions fondamentales, soit l'Initiative de défense stratégique appelé guerre des étoiles, et la question des échanges bilatéraux avec les États-Unis, jusqu'à ce que les Canadiens aient eu l'occasion d'exposer leurs vues au comité parlementaire sur ces questions. Au premier abord, le moins qu'on puisse dire c'est que le gouvernement ne semblait pas pressé . . .

M. Hnatyshyn: Voyons donc, Herb.

M. Gray (Windsor-Ouest): ... de faire une telle promesse. En lisant la motion présentée aujourd'hui, je constate avec plaisir que le gouvernement est disposé à ne pas prendre de décisions avant le 23 août. Je crois comprendre que le leader parlementaire du gouvernement est prêt à déposer des lettres

pour confirmer cet engagement. En conséquence, je suis heureux, au nom de l'opposition officielle, de donner notre appui à la motion qu'il vient de nous lire.

M. le vice-président: Le président du Conseil privé (M. Hnatyshyn) a-t-il quelque chose à ajouter aux propos du député de Hamilton Mountain (M. Deans)?

M. Hnatyshyn: Oui, monsieur le Président. Je prends la parole avec des sentiments partagés. J'avais espéré que le leader parlementaire de l'opposition officielle nous ferait grâce de sa grandiloquence politique à propos de cette question. Je pense que celle-ci a été abordée pendant la période des questions et je me contenterai de rappeler que la méthode consultative que nous avons préconisée dans le discours du trône, est tout à fait nouvelle. Le gouvernement n'a à s'excuser auprès de personne relativement à la participation des députés à ce processus par le biais des comités parlementaires. Il est important de noter que pendant tout un mois l'opposition nous a empêché d'agir alors que nous aurions pu avoir d'importantes consultations avec les Canadiens. Je vais m'abstenir d'en dire davantage parce que je ne veux pas mêler la politique à ces questions.

En réponse au député de Hamilton Mountain, je souhaite sincèrement que tous les partis s'entendent sur la composition de ce comité et sur les modalités de remplacement. Il sait luimême qu'il est parfois difficile, à cause de la nature de ces comités, d'en remplacer les membres absents. Cela étant, je peux lui donner l'assurance, comme je l'ai déjà fait en privé à lui et au leader à la Chambre de l'opposition officielle, que je tiens vraiment à tirer le meilleur parti possible des services des députés quelle que soit leur allégeance politique. Nous accepterons évidemment toute proposition raisonnable, car c'est ce que nous faisons généralement.

J'ai en main certains documents que je voudrais déposer si la Chambre est d'accord à l'unanimité. Le premier est une note de service que j'ai fait parvenir aux leaders de l'opposition pour confirmer l'accord en question. Le deuxième est une lettre du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark), dont les députés ont déjà pris connaissance, lettre que j'aimerais consigner au compte rendu pour qu'on comprenne bien sur quelles modalités les partis d'opposition et le gouvernement se sont entendus. Voici donc la lettre en question datée du 10 juin qui m'est adressée personnellement:

C'est avec plaisir que je prends note des progrès que vous avez accomplis dans vos démarches auprès des leaders à la Chambre des autres partis politiques pour le renvoi du Livre vert au comité mixte spécial des Communes et du Sénat.

Si je ne m'abuse, les autres partis voudraient que des audiences publiques aient lieu et que le gouvernement étudie le rapport provisoire du comité avant de prendre une décision en matière de commerce avec les États-Unis ou d'accepter leur invitation de participer à la recherche dans le cadre de l'Initiative de défense stratégique. Vous pouvez leur assurer que je ne suis tenu de prendre aucune décision à ce sujet avant le 23 août. Au demeurant, je serais heureux de connaître les observations du comité et du public avant de rendre ma décision.

Agréez l'expression de mes salutations distinguées.

Joe Clark

Je voudrais donc déposer ces deux documents si la Chambre est d'accord à l'unanimité.